

Plan d'action 2016



INTRODUCTION

Notre plan d'action 2016 vise à partager une vision commune ainsi que des objectifs afin d'améliorer la performance générale de la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes (R.P.L.D.M.).

Le plan a pour but l'accroissement du service rendu aux citoyens. Notre vision se réfère à notre fierté et à notre engagement à servir la communauté, par une présence rassurante et de la rigueur dont l'ensemble des citoyens pourraient en témoigner.

Le plus grand défi des services policiers demeure la gestion de ses relations avec les citoyens; il y a notamment la question de la légitimité des interventions policières. Pour démontrer cette légitimité, il est indispensable que les policiers fassent preuve de professionnalisme et de discernement. Ils doivent être en cohérence avec les valeurs suivantes, lesquelles viennent appuyer notre mission :

COLLABORATION

ÉTHIQUE DE TRAVAIL

RIGUEUR

Nous nous devons de poursuivre nos efforts pour améliorer et maintenir les liens de confiance avec la population. Nous privilégierons les approches multisectorielles avec les institutions publiques et les organismes communautaires.

Nos relations avec la communauté devraient se concentrer sur l'établissement proactif d'activités avec nos citoyens afin d'échanger des informations, et ainsi mieux répondre aux besoins locaux.

La R.P.L.D.M. dispose des outils nécessaires afin d'assurer la sécurité de la population; cependant, nous devons continuer à améliorer nos façons de faire.

Ce plan vise à établir les priorités afin de centrer notre organisation sur sa mission première, en tenant compte de facteurs tels que l'engagement, la performance et les liens de confiance avec la population.

La R.P.L.D.M. a identifié trois (3) axes d'intervention en 2016 :

1. LES RELATIONS AVEC LA COMMUNAUTÉ
2. L'OCCUPATION DE L'ESPACE PUBLIQUE ET LA VISIBILITÉ
3. LA GOUVERNANCE, LA SUPERVISION ET LE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

LES RELATIONS AVEC LA COMMUNAUTÉ

La qualité des interventions avec les policiers compte beaucoup dans la satisfaction et la confiance des gens à l'égard des policiers de la R.P.L.D.M.

La présence de qualité dans les communautés de Deux-Montagnes, Saint-Joseph-du-Lac, Sainte-Marthe-sur-le-Lac et Pointe-Calumet fait partie des défis des prochaines années. Il faut favoriser une meilleure connaissance des dynamiques locales et travailler en collaboration avec les partenaires.

Ce sont les policiers qui sont en mesure de répondre adéquatement aux besoins de sécurité. Le policier doit acquérir une connaissance du territoire et de gens pour lesquels il travaille; c'est-à-dire qu'il doit maîtriser le portrait de son territoire.

NOS ACTIONS

En soutien à l'axe d'intervention « Relations avec la communauté », nos activités et nos objectifs sont :

- 1. PLAN D'ACTIVITÉS ET PROGRAMMES DE PRÉVENTION POUR LES GROUPES CIBLES**
 - Jeunes et établissements scolaires (3 par année)
 - Personnes âgées et établissements spécialisés (3 fois année)
- 2. IMPLANTATION D'UNE STRUCTURE D'ÉCHANGE ET DE RAPPROCHEMENT PAR ET POUR L'ENSEMBLE DU PERSONNEL POLICIER**
 - « Responsabilité territoriale » par groupe de travail
 - Mise à contribution de la division de la patrouille et de la division des enquêtes
- 3. MISE À NIVEAU DES COMMUNICATIONS EXTERNES**
 - Page Facebook, relations avec la communauté
 - Site internet
 - Relations avec les médias
 - Relations avec les élus

L'OCCUPATION DE L'ESPACE PUBLIC ET LA VISIBILITÉ

LE SENTIMENT DE SÉCURITÉ

Le sentiment de sécurité est reconnu comme un des biens les plus précieux d'une collectivité, il est un des éléments essentiels à la qualité de vie des citoyens de notre territoire.

Notre approche doit toujours être adaptée avec des stratégies qui répondent à une possible baisse de ce sentiment de sécurité.

Nous devons assurer une présence à des endroits cibles en fonction des réalités (événements ponctuels ou planifiés) de la criminalité et des plaintes cibles.

Selon des sondages et des recherches, les études démontrent que les femmes et les aînés se sentent moins en sécurité; que les parcs, les terrains vagues et les pistes cyclables sont des zones inquiétantes le soir.

NOS ACTIONS

Parmi les stratégies retenues pour améliorer le sentiment de sécurité, l'occupation de l'espace public demeure primordiale.

1. BRIGADE URBAINE

Mission : incivilités, plaintes récurrentes, collaboration et implication avec l'agent de renseignements pour crimes initiés, et visibilité dans les parcs et les pistes cyclables

2. SERVICES D'ORDRE

- Établissement d'un canevas pour tous les services d'ordre et les rétroactions opérationnelles afin d'assurer l'utilisation efficiente de nos ressources
- Collaboration avec les villes et les municipalités pour répondre aux besoins spécifiques tel que : fluidité de la circulation

LA CRIMINALITÉ ET LA MISSION PREMIÈRE

Les crimes qui portent atteinte à l'intégrité physique sont les plus intolérables. Ainsi, tous les crimes contre la personne seront traités promptement par les policiers de la R.P.L.D.M. L'analyse et le renseignement nous permettront d'améliorer la connaissance des patrouilleurs par rapport aux problématiques de violence.

Il va de soi que la collaboration et la fluidité de l'échange d'informations permettent de mieux cibler la mise en opération dans des endroits cibles tels que les endroits licenciés, ainsi que l'identification de sujets d'intérêt en notion de crimes violents ou de trafic de stupéfiants. D'ailleurs, le trafic de stupéfiants demeure l'activité de fond du crime organisé et des bandes de motards criminalisés. De plus, le trafic de stupéfiants a aussi des répercussions directes sur la qualité de vie des citoyens et sur leur sentiment de sécurité.

NOS ACTIONS

En 2016, les activités essentielles de la R.P.L.D.M. viseront principalement :

- **Le développement de stratégies et de programmes afin d'agir en amont à l'encontre des crimes violents en collaboration avec des organismes dédiés à la victimologie**
- **L'augmentation des visites administratives des endroits licenciés de 50% (de 16 visites par années, on passera à 24)**

LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET LA MISSION PREMIÈRE

La R.P.L.D.M. doit poursuivre ses efforts afin de continuer à améliorer le bilan routier puisque les déplacements de nos concitoyens sur le réseau routier de notre territoire seront des éléments essentiels à la qualité de vie de ces derniers. Nos stratégies et nos programmes déployés à ce jour sont efficaces. À ce jour, nous ne déplorons aucun incident mortel sur le territoire depuis 2006.

NOS ACTIONS

Par conséquent, nous continuerons à appliquer notre modèle d'intervention, soit par des programmes de prévention, des mesures de correction et notre participation aux différents comités de circulation.

- **Maintien du nombre d'interventions pour la conduite avec les facultés affaiblies et du nombre de contraventions en privilégiant les infractions pour les véhicules en mouvement**

LA GOUVERNANCE, LA SUPERVISION ET LE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

GOUVERNANCE ET SUPERVISION

La direction de la R.P.L.D.M. entend recentrer ses activités sur la mission première des services policiers, c'est-à-dire le rapprochement avec la communauté et les opérations policières. D'ailleurs, en 2016 il y aura mise en place d'une nouvelle structure organisationnelle ainsi que d'un nouveau plan d'organisation policière.

Nous consoliderons la nouvelle structure et les processus d'affaires fondés sur des valeurs de collaboration, d'éthique de travail et de rigueur. Entre autre, l'« opérationnalisation » de ces valeurs passera par l'affirmation de règles budgétaires basées sur l'imputabilité, l'appropriation et la rigueur de gestion.

GOUVERNANCE, SUPERVISION ET DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

Cibler les zones d'amélioration

Nos actions viseront à améliorer l'efficacité globale de la R.P.L.D.M. et l'appropriation des trois (3) valeurs établies. L'identification des modes de gouvernance sera précédée par l'analyse de la charge de travail des titulaires des fonctions, par le fonctionnement des processus, et par la remise en question des façons de faire et des pratiques de gestion.

Nous analyserons les processus de prise de décisions, les descriptions de tâches et les rôles de chacun.

Deux (2) sphères d'activité seront révisées, soit :

1. **La supervision des enquêtes criminelles**
2. **L'organisation du travail; l'optimisation du temps de patrouille**

LE BUREAU DES ENQUÊTES CRIMINELLES

Le B.E.C. doit se doter d'une vision et une définition d'offre de services. L'amélioration de la performance des enquêtes sera évaluée sous ces trois (3) ensembles d'activités inhérentes :

- Mener des enquêtes et réaliser des projets
- L'analyse de la qualité de l'information en tenant compte de l'interrelation enquêtes / gendarmerie
- La gestion stratégique

La supervision des enquêtes

En sus des compétences des ressources humaines, nous réviserons le système de gestion et de communications.

Le système de gestion sera analysé selon quatre (4) composantes, c'est-à-dire :

- Prévision
- Exécution
- Planification
- Suivi

Il va sans dire que la communication entre le gestionnaire et les enquêteurs sera analysée, voire révisée.

Finalement, il y aura étude des indicateurs de performance, tels que :

- Durée et temps moyen alloué à une enquête
- Taux de résolution
- Suivi auprès des citoyens

LA SUPERVISION ET L'ORGANISATION DU TRAVAIL

La direction vise à mettre en place une démarche structurée permettant de cibler les zones d'amélioration, afin de favoriser les stratégies de responsabilité territoriale et les initiatives de rencontres avec la communauté. De plus, il devient impératif d'outiller les gestionnaires afin de répondre aux attentes entretenues à son égard.

L'évaluation de notre processus tiendra compte des axes suivants :

- Processus de reddition et de contrôle
- Systèmes de gestion et d'appréciation du rendement
- Communications internes, procédures
- Transfert de responsabilités quant aux appels de service et des rapports

Afin de soutenir l'ensemble du personnel à développer une culture de performance et d'efficacité, les officiers de la R.P.L.D.M. seront soutenus et accompagnés dans le cadre d'un plan de relève et de développement professionnel.

NOS ACTIONS

1. Réviser la structure organisationnelle
2. Analyser les processus, rôles et responsabilités du superviseur des enquêtes
3. Analyser les activités des superviseurs, réviser l'organisation du travail
 - Augmenter la supervision directe
 - Prioriser l'appropriation des rôles
4. Instituer une mesure incitative de développement professionnel pour le plan de relève
 - Politique de développement
5. Créer un comité professionnel des interventions sensibles
 - Poursuites automobiles
 - Usage de la force
 - Tir
6. Procéder à l'analyse des besoins de formation et mettre en place un plan de formation continue
7. Diminuer le temps supplémentaire de l'exercice 2015 de 10 %
8. Répondre aux recommandations de l'inspectorat par un plan de réponse